

Favoriser la biodiversité en plaine de grandes cultures

2 ha de bandes enherbées au cœur des parcelles, 3 ha de prairies, 2 km de haies, 10 ha de bois, 2 ha de jachère... Dans la Marne, l'exploitation de Benoît Collard dispose d'infrastructures qui profitent aux auxiliaires, abeilles et faune sauvage.



LE CONTEXTE

La ferme **Terre de Cœur** se situe à Somme-Tourbe, dans la Marne. Elle est gérée par la famille Collard – Benoît, Isabelle et Jean-Baptiste –, ainsi que trois salariés à temps partiel.

SAU : 150 ha (betteraves, colza, luzerne, pommes de terre de consommation, pois de printemps, orge d'hiver et de printemps, tournesol, blé).

Élevage de volailles en plein air (poulets, pintades, dindes rouges des Ardennes...).

« **L**a biodiversité existe aussi dans les paysages de plaine de grandes cultures. Il suffit de quelques aménagements pour la favoriser », assure Benoît Collard. Les différents experts qu'il a rencontrés depuis son installation dans les années 1980 à Somme-Tourbe (Marne), notamment au travers des réseaux Dephy et Farre (1), lui ont fait prendre conscience des enjeux du maintien de la biodiversité.

Au milieu des années 1990, l'agriculteur met en place 2 km de haies en bordure de quatre de ses parcelles, en collaboration avec la fédération des chasseurs de son département. Mais ce qui marque autour de son exploitation, ce sont des bandes enherbées au milieu des cultures. Benoît explique qu'il a recoupé ses parcelles en deux. « L'idée, c'est que les carabes peuvent parcourir 80 mètres en une nuit pour se nourrir », dit-il. Pour que l'ensemble de la parcelle puisse leur être accessible, il leur faut donc un abri, bord de champ ou bande enherbée, tous les 160 mètres environ. « Notre matériel phytosanitaire est en 28 mètres, il fallait donc un multiple de cette largeur, soit 168 mètres », détaille-t-il.

Trèfle blanc, sainfoin et fétuque élevée composent les bandes enherbées. « Le souci avec ce mélange, c'est que la fétuque a pris le dessus sur

les autres espèces », note Benoît Collard. Il prévoit d'implanter prochainement un autre mélange fleuri, à base de sainfoin, très bénéfique aux pollinisateurs, et éventuellement de mélilot, une autre légumineuse. « Peut-être accompagné de dactyle, qui pousse en touffe et laisse de l'espace pour le reste du mélange », précise-t-il.

La gestion des zones enherbées – en bordure et à l'intérieur des champs –, se fait de manière extensive. « Faucher très tôt, avant le 1^{er} mai, permet un cycle long, qui favorise l'installation

« J'investis 4 000 euros par an pour la biodiversité »

d'espèces comme certains oiseaux nicheurs, notamment les perdrix », explique Benoît. L'agriculteur n'a pas de problème de migration d'adventices dans la parcelle. Il assure que la dissémination des graines n'intervient que lorsqu'on mord dans la bordure avec les machines. « Le pire des remèdes est de désherber chimiquement les bordures de champs, considère-t-il. On rentre alors dans un cercle vicieux. » Il explique que cela favorise la reprise d'espèces comme le brome, qui profite du fait qu'aucune autre plante n'occupe l'espace.

L'exploitant estime que ces infrastructures n'attirent pas plus de ravageurs. « Je n'observe pas plus de méligèthes dans mes colzas en bordure. Il y a un équilibre naturel qui se met en place », souligne-t-il, en glissant qu'il avait diminué son utilisation d'insecticides. L'agriculteur insiste par ailleurs sur l'importance

SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION MULTIPARTENARIALE

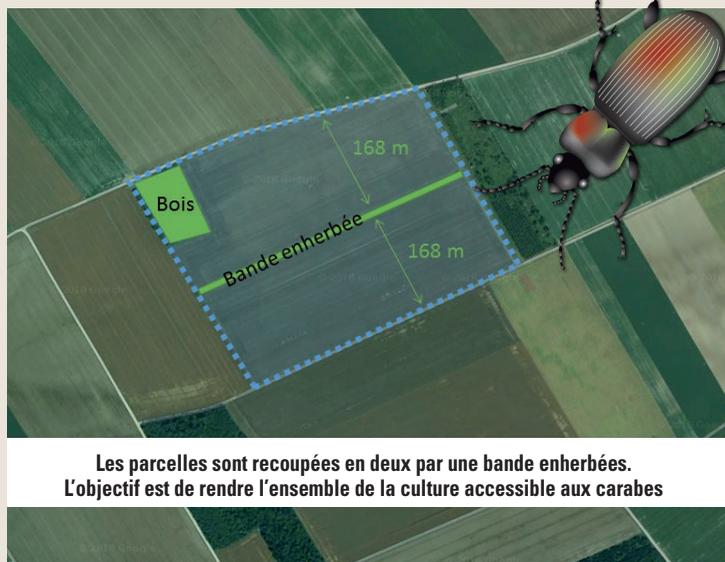
Benoît Collard est secrétaire général de l'association Symbiose. Créée en 2012 à l'initiative d'un agriculteur et d'un apiculteur, elle a pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité en Champagne crayeuse. Bandes de luzerne non fauchées pour les pollinisateurs (projet

Apiluz), gestion des bords de chemin en fauche extensive, aménagement des espaces sous les pylônes avec RTE, ou encore implantation de haies et de buissons « bouchons » : les aménagements et ajustements de pratiques proposés sont variés. Symbiose met autour de la

table tous les acteurs du territoire (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, collectivités...). D'autres associations similaires voient le jour dans d'autres zones telles que l'Oise, l'Hérault ou les Pays de la Loire.

www.symbiose-biodiversite.com

Offrir le gîte et le couvert



Les parcelles sont recoupées en deux par une bande enherbée. L'objectif est de rendre l'ensemble de la culture accessible aux carabes



Semé dans les bandes enherbées, le sainfoin est une légumineuse dont la fleur est riche en nectar.

S. Clémontin

d'une rotation diversifiée. « C'est la première des choses à faire pour diminuer la pression parasitaire », affirme-t-il.

Avec l'aide d'un conseiller de gestion, Benoît Collard a chiffré ce qu'il considère comme un investissement pour la biodiversité. « Sur l'exploitation, nous avons décidé de ne pas défricher nos 10 hectares de bois, et de ne pas retourner nos 3 hectares de prairie. Cela fait vingt-cinq ans que ces éléments sont en place. Si nous n'avions pas fait ces choix, nous aurions pu dégager 100 000 euros grâce à ces terres, ce qui représente 4 000 euros par an », estime-t-il.

La gestion de structures représente un coût d'environ 2 000 à 2 500 euros par an, pour l'ensemble de l'exploitation. Pour Benoît, ce sont des investissements sur le long terme. « La biodiversité est un moyen de production important, elle fait en partie le travail à la place des phytos », note-t-il. L'agriculteur admet que l'efficacité de ces structures prises à part est assez faible, mais qu'elles auraient plus d'impact si elles étaient installées sur tout le territoire.

HÉLÈNE PARISOT

(1) Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement.

LES PLUS :

- Offre alimentaire pour les pollinisateurs.
- Attraction de la faune auxiliaire, participant à la réduction de l'utilisation des phytos.
- Valorisation de l'image de la production.

LES MOINS :

- Utilisation d'espace, donc manque à gagner en termes de production.
- Difficulté à trouver les justes équilibres.
- Évolution des réglementations.



H. Parisot

L'exploitation est certifiée HVE 3 et « agriculture raisonnée ».